

# Formulaire de déclaration “ Assurance Achats ”

Envoyez ce formulaire de déclaration de sinistre\* rempli et les documents nécessaires

par mail à:

[Claims@europ-assistance.be](mailto:Claims@europ-assistance.be)

Le traitement de votre dossier commence après réception d'un formulaire dûment rempli et des pièces justificatives nécessaires

\*Utilisez toujours la version la plus récente du formulaire de déclaration de sinistre. Vous pouvez la trouver sur le site web d'Argenta.

## Titulaire Argenta formule Pro

---

Nom et prénom

Adresse

Date de naissance

 /  / 

Téléphone

Adresse mail

N° de compte de votre formule  
Pro

## Sinistre

---

Date de votre sinistre ou vol

 /  / 

Lieu et circonstances du préjudice ou vol

Description du préjudice ou vol

Décrivez, si d'application, les actions que vous avez déjà entreprises contre la partie responsable. Merci d'ajouter les échanges de mail avec cette dernière.

## Description du/des bien(s)

Date d'achat	Commerçant (1)	Prix d'achat	Description (marque, modèle et numéro de série)
--------------	----------------	--------------	---

(1) Veuillez indiquer le nom et l'adresse du commerçant où vous avez acheté chaque bien faisant partie de cette déclaration de sinistre

## Pièces justificatives

Quels documents devez-vous absolument joindre pour un traitement fluide?

- Relevé de compte prouvant le paiement du bien assuré à l'aide de votre formule pro
- Chaque pièce identifiant le bien assuré, ainsi que son prix d'achat et sa date d'achat, tels qu'une facture ou un ticket de caisse
- En cas de vol qualifié :
  - L'original du procès-verbal
  - Toute preuve de l'incident, à savoir :
    - En cas de vol avec violence : toute preuve comme un certificat médical, un témoignage, ou une déclaration écrite, datée et signée du témoin mentionnant son nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse et profession ;
    - En cas de vol avec effraction : tout document prouvant l'effraction comme le devis ou la facture pour la réparation du mécanisme de fermeture ou une copie de votre déclaration à votre assureur multirisque habitation ou véhicule.
- En cas de dommage accidentel :
  - l'original du devis ou de la facture pour la réparation, ou le certificat du vendeur précisant la nature du dommage et confirmant que le bien assuré est irrécupérable.

## Déclaration de l'assuré

**Le soussigné déclare que le résumé mentionné ci-dessus est complet et exact, qu'il se rapporte uniquement aux dommages et que les frais n'ont pas été soumis à une autre compagnie. Le soussigné autorise par la présente à récupérer les coûts auprès d'un tiers responsable.**

**Date, nom et prénom (en majuscules) et signature du bénéficiaire**